



OTIF/RID/CE/GTP/2017/12

2 octobre 2017

Original : anglais

RID : 8^e session du groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID
(Utrecht, 20-24 novembre 2017)

Objet : Informations sur les wagons de marchandises dangereuses dans les gares de triage

Proposition des Pays-Bas

Résumé

Résumé analytique : Aux fins de la stratégie d'intervention d'urgence, il est nécessaire d'améliorer les informations disponibles sur la présence et l'emplacement précis des wagons de marchandises dangereuses dans les gares de triage aux Pays-Bas. Des recherches ont été menées dans le but d'améliorer la situation actuelle. Leurs résultats seront communiqués dans le cadre d'une présentation pendant la session.

Décision à prendre : Décision à l'échelon national. Échange d'informations sur les pratiques actuelles dans différents pays.

Documents de référence : Sans objet



Introduction

1. Lorsque qu'un wagon-citerne chargé d'éthanol a pris feu à la gare de triage de Kijfhoek près de Zwijndrecht le 14 janvier 2011, certaines informations importantes pour l'intervention d'urgence manquaient au début de l'incident, telles des informations précises sur les charges complètes des wagons de marchandises dangereuses (vides ou plein) situés à proximité du wagon en feu. Après un certain temps, il est apparu que des wagons GPL (vides, non nettoyés) n'étaient pas loin. De tels éléments ont une incidence sur la stratégie d'intervention d'urgence.
2. Après l'accident, l'Inspection des transports et de l'environnement humain a enquêté sur l'enregistrement des wagons de marchandises dangereuses dans la gare de triage et a conclu que celui-ci n'était pas toujours précis. Dans d'autres gares de triage, il est également apparu que les wagons de marchandises dangereuses effectivement présents ne correspondaient pas exactement aux informations mises à disposition par le gestionnaire d'infrastructure et les transporteurs.
3. Aux fins de la stratégie d'intervention d'urgence et de la sécurité, il est nécessaire que les autorités compétentes sachent le plus rapidement possible quels wagons de marchandises dangereuses se trouvent sur les différentes voies de la gare de triage.
4. La politique des Pays-Bas est que les informations sur l'emplacement et le chargement des wagons de marchandises dangereuses dans les gares de triage soient correctes et facilement accessibles, dans l'intérêt de la stratégie d'intervention d'urgence.

Présentation et positions

5. Le gestionnaire d'infrastructure ferroviaire ProRail souhaiterait faire une présentation pendant la réunion pour parler des progrès accomplis pour l'amélioration des informations à l'aide des nouvelles technologies.
6. Les participants à la session sont invités à exprimer leur position sur la question et proposer des informations sur les pratiques dans les autres États membres.
